

Atelier n°3 du PLU du Paradou Espaces naturels, agricoles, urbanisés : quel équilibre ?

Le premier grand atelier citoyen du 16 octobre (115 personnes) avait permis d'aborder les grands axes : venir habiter au Paradou et y rester : pourquoi ? ; les équipements et les espaces publics ; les déplacements quotidiens ; paysage, agriculture, eau, patrimoine.

Les seconds ateliers des 13 & 14 novembre (44 personnes) ont permis de revenir précisément sur la vie au Paradou : « quel(le)s mobilités, équipements, logements, commerces pour l'avenir ? ». On y a évoqué : la fonction souhaitée des espaces communs, des espaces de rencontre bâtis et non bâtis ; comment reconnecter les lotissements au centre ancien pour éviter deux villages ? ; les typologies de logements.

Les troisièmes ateliers des 11 & 12 décembre (26 personnes) ont concerné l'agriculture et le paysage pour demain, la prévention des risques naturels, la gestion de l'eau et la préservation du patrimoine. Les experts du diagnostic agricole de la Chambre d'Agriculture ainsi que les agriculteurs étaient conviés (+ le Parc Naturel Régional des Alpilles et le CAUE, absents).



1. Comment pérenniser et redynamiser l'activité agricole au Paradou ? Doit-on préparer et solliciter l'installation des jeunes (ou nouveaux) agriculteurs ?

« Les paysages qu'on apprécie sont en partie façonnés par l'agriculture et comme on souhaite pérenniser ces paysages, on souhaite pérenniser l'activité agricole », dit-on à une des tables. Pour cela, il faut sanctuariser les zones à potentiel agricole réel. On ajoute qu'il faut aussi favoriser le **« consommer local »** et les circuits courts : l'opération *Locavore* évoquée est notamment à poursuivre.

Les représentants de la Chambre d'agriculture ayant expliqué la possibilité pour la commune de définir des zones agricoles ayant vocation à devenir des Z.A.P. (protégées et figées), tous les participants souhaitent pérenniser la fonction agricole de parcelles permettant le développement de l'agriculture afin de favoriser les projets d'installation de jeunes agriculteurs et d'inciter les propriétaires à louer ces parcelles à défaut de pouvoir y construire (libérer des terres et consentir un bail).

De plus, pour faire venir des jeunes agriculteurs, il est nécessaire de les aider au démarrage des exploitations : aider l'investissement (notamment aides à l'arrosage : il y a pénurie d'eau, évidemment indispensable pour pouvoir s'installer (liée au manque de neige en montagne, explique-t-on).

« Les autres communes des Alpilles (Aureille, Fontvieille, Mouriès,...) ont préservé leurs agriculteurs. » ; « Il faut aider des jeunes, plutôt un fils d'agriculteur, avec un vrai projet, quitte à ce qu'il vienne d'ailleurs... »

Des participants évoquent la possibilité de créer une coopérative d'exploitants.

Du coup, on parle du débroussaillage collectif, pas forcément très cher et qui améliore l'esthétique de la colline.

Le projet « amandes » présenté par la Chambre d'agriculture et porté par la Communauté de communes (planter des amandiers dont la production permet un éventail d'activités induites intéressant avec une réelle valeur ajoutée, si le projet se développe conjointement avec les autres communes des Alpilles) doit être étudié en ayant conscience, dit-on, de la nécessité d'avoir les terres et une filière stable (une activité complète).

Beaucoup de participants souhaitent que le métier d'agriculteur soit valorisé sur la commune pour que des jeunes reprennent notamment le maraîchage, avec la mise en place d'un circuit court : « **il faut qu'ils puissent vendre sur les marchés locaux, les commerces de proximité** ». Toutefois il est dit que les oliviers, les amandiers, les vignes donnent une valorisation esthétique plus importante que le maraîchage.

L'apiculture est aussi évoquée par les apiculteurs présents et la possibilité (nécessité ?) du « multi-travail » : agriculteur + un autre travail.

On parle beaucoup du « Potager » dont les participants ignoraient parfois l'existence, de la même manière qu'ils ne savaient pas qu'ils pouvaient acheter de la viande de taureau bio et de bœuf « angus » produite au Paradou.

Il y a une méconnaissance des ressources locales (les agriculteurs présents et les consommateurs potentiels se rencontraient là pour la première fois !) et des pistes sont évoquées : coopérative, marché, mise à disposition de l'information nécessaire sur les ventes *à la ferme* par la mairie, etc.

Quelqu'un lance : « Le Paradou : village bio » ?

La piste de regrouper et réactiver les zones viticoles AOC est évoquée.

2. De quelle manière préserver et protéger les espaces naturels, les paysages et les massifs ?

La commune est dans sa totalité dans le Parc Naturel Régional des Alpilles. Mais la directive paysagère ne s'applique qu'à une partie de la commune. Pour le reste que faire pour la préservation des espaces naturels ?

On propose de baliser, de flécher le PNR et quelques balades (exemple : déjà fait sur Castellan) et dans le village, de faire en sorte que les propriétaires laissent passer les promeneurs : on parle notamment des « raccourcis agricoles ». Notamment, il faut « veiller énergiquement » à la non privatisation de fait des anciennes drailles permettant l'accès aux collines et à toute privatisation de fait de chemins publics. « **Et puis chacun doit veiller à son environnement immédiat, surtout en bordure de propriétés.** » (plantations, poubelles,..)

Il est fait le constat que les lotissements ne sont pas beaux pour le moment et qu'il faut du temps pour que les haies poussent : « **dans 10 ans on les oubliera !** ». On demande à ce que la végétation et la nature du sol soient préservées au maximum (y compris lors de la réalisation des lotissements). « **On devrait replanter systématiquement un nombre d'arbres égal à celui des arbres abattus lors de la réalisation des lotissements.** »

Les participants sont des usagers amoureux des paysages. Après avoir évoqué la beauté du paysage, il est dit qu'on doit être très attentif à la préservation des perspectives. On parle de favoriser l'entretien des collines par le développement du pastoralisme. On veut maintenir le plus possible les chemins actuels à l'état naturel, en particulier chemin de Bourgeac, l'ancienne voie ferrée.

Une proposition est apportée au lendemain de l'atelier, « après réflexion », disent les auteurs : « Faire du Paradou un village écologique modèle car tout s'y prête et il existe des possibilités de sensibiliser encore davantage les Paradounais à de bonnes pratiques économes en énergie, au partage du matériel, à l'échange de plantes, de savoirs, ... (compost collectif ou individuel, achats groupés, jardins potagers type jardins ouvriers sur les terres en friches, etc. Tout ceci pourrait en outre favoriser la convivialité et le sentiment d'appartenance ainsi qu'avoir une belle influence sur les enfants. »

Préserver les ressources naturelles, la qualité de l'eau et de l'air et lutter contre des nuisances.

« Au niveau de l'eau potable et du réseau sanitaire, une réflexion paraît urgente quand on pense que pendant les vacances d'été la population est de près de 50% plus nombreuse. »

Les cours d'eau sont mal entretenus, **« le civisme a du plomb dans l'aile. »** : développer l'entretien raisonné des gaudres est une nécessité urgente. Limiter le plus possible l'implantation de zones goudronnées. Entretien du réseau de collecte des eaux pluviales. Mieux faire respecter les servitudes existantes, notamment pour la circulation des eaux. Mieux maîtriser les consommations d'eau d'arrosage.

Il y a beaucoup d'eau dans le Paradou, l'eau est à 2m. La pression de l'eau n'est pas parfaite au nord.

« Les gens payent des factures d'assèchement et ... » (ne comprennent pas toujours de quoi il s'agit ?)

Il est dit qu'il faudrait relever l'exigence à l'égard du prestataire de service afin que l'eau soit acceptable au goût...

Et aussi : **« Des moulins à eau, à vent ? »**

3. Comment préserver les personnes et les biens des risques naturels et technologiques ?

« Il faut débroussailler, tous, régulièrement, et au bout d'un moment, c'est le chêne qui revient. » (qui brûle moins) : encourager les plantations dans les zones de lotissements, contre le feu. **« Subventionner des arbres dans les lotissements ou trouver des arbres pas chers. »** (si achetés collectivement).

Désherber, débroussailler et favoriser le chêne.

4. Patrimoine d'intérêt local et patrimoine de demain

Veiller à ce que le développement de l'urbanisation ne compromette pas l'environnement du patrimoine existant (Mas Blanc, Mas des vignes, etc.), route de Brunelis et des arcades...

Assurer la préservation du patrimoine archéologique, oratoires, burlande, l'église.

limiter le plus possible les clôtures autres que végétales.

« La « treille » est un patrimoine inutilisé, il jouxte des vestiges qui devraient entrer dans le patrimoine. Peut-être un pôle touristique à imaginer ? Musée (expliquer le site, expliquer Castillon, Charloun Rieu... les thèmes de manquent pas), boutiques artisanat de qualité, ... »

Il n'y a pas de balisage des ballades. Le tourisme n'est pas très présent, c'est plutôt Maussane.

Hors thématique de l'atelier : critique sur le nouveau plan de circulation qui pénalise les commerçants et peut-être la viabilité du futur bistrot à l'endroit prévu. La poste semble être un meilleur emplacement sachant que c'est un relais/poste tout à fait délocalisable.